



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE  
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00055** du                    - 1 AOUT 2024  
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e)                    24 Rue de Prony  
    75017 Paris

En vue de la réalisation :    Le site aménagé se situe sur la commune de Villeneuve-Saint-Georges (94 Val de Marne), dans la zone d'activités des Près de l'hôpital, au 34 rue Louis Armand. Le terrain du projet PAR II-C, localisé sur 3 parcelles cadastrales dans l'angle Sud-Ouest du site aménagé, fait une surface de 5005 m<sup>2</sup>. Il vise la construction d'un poste de transformation électrique haute tension d'une emprise au sol de 2015 m<sup>2</sup> et l'aménagement de 2 places parking

Sur un terrain sis                    34 Rue Louis Armand  
Cadastré                                AB83, AB149, AB150

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le                    - 1 AOUT 2024

Monsieur le Maire,

Philippe GAUDIN

**PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision  
municipale n° **PC 94078 23 00055** du                    - 1 AOUT 2024                    a été affichée en Mairie du  
au                    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,